

Participation citoyenne sur la précarité alimentaire

Document de réponse aux
participantes et participants



Avant-propos

Vous avez contribué à la démarche de participation citoyenne sur la thématique de la précarité alimentaire conduite par le CNA et nous vous en remercions vivement.

Le groupe de travail du CNA en charge de l'élaboration de l'avis a produit ce document de réponse suite à l'analyse des contributions citoyennes qui lui ont été transmises.

Ce document vise à expliquer comment les contributions ont été analysées et comment elles ont enrichi les débats et l'avis produit.

Le secrétariat interministériel reste à votre disposition [par mail](#) pour toute question.

Sommaire

- 1 Rappel de la démarche de participation citoyenne et des livrables associés
- 2 Comment le CNA a traité les contributions citoyennes
- 3 Comment l'avis a été enrichi de la participation citoyenne
- 4 Conclusion

1

Rappel de la démarche de participation citoyenne et des livrables associés

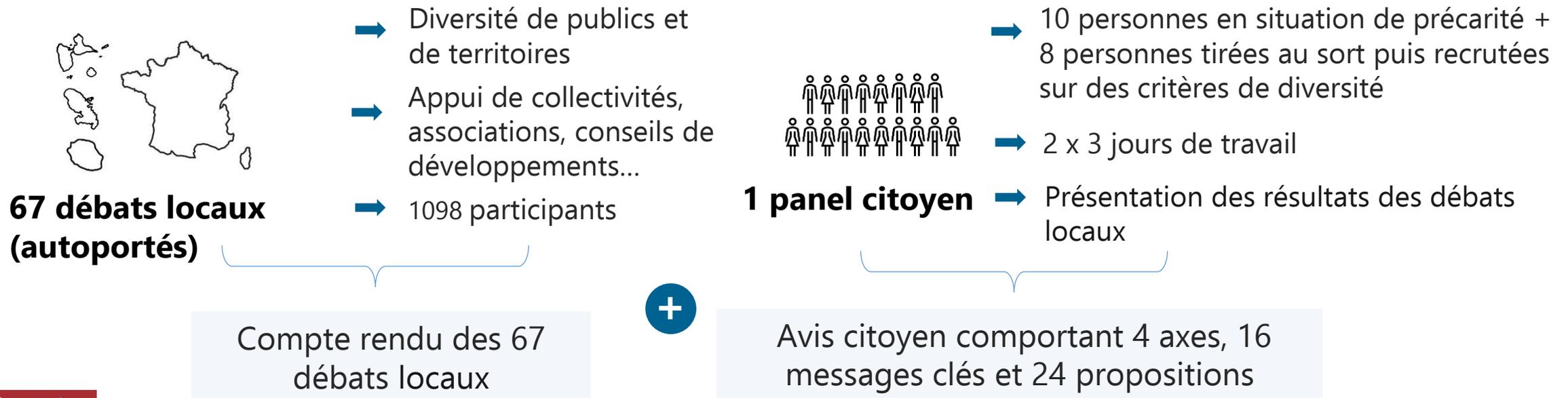


La démarche de participation citoyenne

En juillet 2021 et suite à la conduite d'un retour d'expérience sur la crise du covid-19, le CNA a décidé de mettre en place un groupe de travail visant à formuler des recommandations pour **mieux prévenir et lutter contre la précarité alimentaire**.

Dans ce cadre, le CNA a souhaité associer des citoyennes et citoyens à ses réflexions et en particulier des personnes en situation de précarité.

Avec l'appui de la Commission nationale du débat public, 2 outils participatifs ont été mis en place de janvier à avril 2022 :



Rappel de la structure du compte-rendu des débats locaux



Les 67 comptes rendus transmis par les structures ayant organisé les débats locaux ont été analysés par l'équipe interministérielle du CNA. La synthèse de l'ensemble de ces comptes rendus s'articule de la façon suivante :

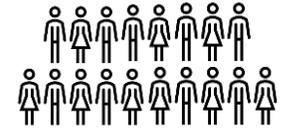
3 familles de constats :

- La précarité telle qu'elle est vécue et perçue
- Les dysfonctionnements de notre système de lutte contre la précarité alimentaire
- Les conditions d'accès à une alimentation suffisante dans notre environnement alimentaire en général

3 familles de propositions :

- Améliorer le système de lutte contre la précarité alimentaire existant : « mieux guérir »
- Changer de paradigme : « mieux prévenir »
- Transformer nos systèmes alimentaires

Rappel de la structure de l'avis citoyen



L'avis citoyen réalisé par les participants du panel comporte :

2 messages d'interpellation préalables :

- Seulement une volonté et une implication politique forte pourront lutter efficacement contre la précarité alimentaire
- Il faut s'attaquer aux inégalités sociales et à la pauvreté

4 grands axes de réponses :

- Prendre le problème des précarités alimentaires à la racine
- Changer et diversifier le fonctionnement actuel de l'aide alimentaire
- Améliorer la qualité des produits pour une alimentation durable, saine et suffisante pour toutes et tous
- La participation et l'écoute des personnes en situation de précarité sont indispensables et primordiales

Chacun des axes de réponses comporte des propositions d'action, qui s'élèvent au total à 24.

2

Comment le CNA a traité les contributions citoyennes



La présentation des résultats de la démarche



Rencontre entre des membres du groupe de travail du CNA et des porte-paroles du panel le 19 avril 2022



Les membres du groupe de travail « Précarité alimentaire » ont rencontré 6 porte-paroles du **panel citoyen** afin d'écouter et d'échanger autour de leur vécu de l'exercice et des messages qu'ils ont souhaité transmettre au travers de l'avis produit.



Réunion du groupe de travail du 05 juillet 2022



Le secrétariat interministériel du CNA a transmis au groupe de travail le compte-rendu des 67 **débats locaux** et a présenté des points saillants en réunion de travail. Des planches de facilitation graphique ont également été produites afin de compléter la valorisation des grands constats et propositions issus des débats locaux. À la suite de cette présentation, le groupe de travail a débattu des propositions formulées par le **panel citoyen**.

Comment le groupe du CNA a travaillé

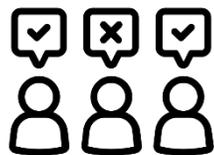
Les membres du groupe « Précarité alimentaire se sont appuyés sur **quatre types de sources** pour mener leur travail de construction de l'avis :

- Leurs **savoirs professionnels** en tant que représentants des acteurs de la chaîne alimentaire et de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- Des **présentations d'experts** du sujet ;
- Les **anciens avis du CNA** portant en partie sur ce sujet ;
- Les **résultats de la participation citoyenne** (avis citoyen du panel et compte rendu des 67 débats locaux).

L'avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » du CNA s'articule de la manière suivante :

- Une partie qui présente les **grands constats et enjeux** de cette problématique (construit selon 4 axes)
- Une partie qui présente les actions que le groupe propose de mettre en œuvre : cette partie comporte **4 ambitions partagées, 17 leviers et 71 recommandations, dont 15 recommandations clés** (certaines recommandations faisant l'objet de dissensus exprimés dans l'avis)

L'analyse des propositions citoyennes du panel par le groupe de travail du CNA



1

Chacune des structures membres du groupe de travail a été invitée à exprimer son point de vue au sujet de chacune des propositions citoyennes émises par le panel sur la base d'un tableau de suivi.



3

Les recommandations que le groupe a formulées et qui sont en lien avec la participation citoyenne (panel citoyen et/ou débats locaux) sont marquées par le pictogramme ci-dessus.



2

Le groupe a ensuite décidé des recommandations qu'il souhaitait formuler sur la base des propositions citoyennes et des autres sources mobilisées. Certaines recommandations sont très proches des propositions citoyennes, d'autres ont été ajustées pour prendre en compte les compléments du groupe, et certaines n'ont pas été reprises car elles ne faisaient pas consensus au sein du groupe.

3

Comment l'avis a été enrichi de la participation citoyenne



La participation citoyenne dans l'avis du CNA



Le **compte rendu des 67 débats locaux** a permis d'enrichir :

- La **partie constat et enjeux** de l'avis du CNA
- Les synthèses réalisées sur la **sécurité sociale de l'alimentation** et le **chèque alimentaire**
- **Certaines recommandations** de l'avis du CNA



L'**avis citoyen réalisé par le panel** a permis d'enrichir essentiellement les **recommandations** de l'avis.

De plus, la **manière dont est structuré l'avis citoyen se retrouve dans l'avis** rendu par les membres du groupe de travail du CNA, **présenté ci-contre**.

L'**avis du CNA « prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » est construit de la manière suivante :**

Constats et enjeux :

1. La précarité alimentaire : un phénomène massif mais incomplètement appréhendé
2. Des politiques publiques structurellement centrées sur l'aide alimentaire, qui ne permettent pas de répondre à tous les enjeux de la précarité alimentaire
3. Le développement d'initiatives complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire
4. Un sujet appelant une approche systémique des enjeux

4 ambitions partagées :

- Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de tous à l'alimentation
- Mieux connaître la précarité alimentaire et mieux suivre les politiques visant à la prévenir et à la combattre
- Améliorer l'aide alimentaire
- Développer les initiatives complémentaires ou alternatives pour la lutte contre la précarité alimentaire

Enrichissement des constats posés dans l'avis

Les citoyennes et citoyens participants ont partagé, au cours des débats, des constats sur la manière dont la précarité alimentaire était vécue, sur les problèmes existants dans notre manière de lutter contre la précarité alimentaire et aussi plus généralement sur les problèmes liés à nos systèmes alimentaires.

Ces éléments ont **nourri les réflexions du groupe sur les constats et les enjeux qu'il a souhaité mettre en avant pour la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire en France** et à partir desquels les recommandations de l'avis ont été formulées. Les références aux débats citoyens (débats locaux et panel citoyen) sont mentionnées de manière explicite dans la partie « Constats et enjeux » de l'avis.

Les constats formulés par les citoyennes et citoyens portent notamment sur :

- Les **difficultés d'accès à l'information sur l'aide alimentaire** et à l'aide elle-même ;
- Les difficultés d'accès à une alimentation suffisante et de qualité **sur certains territoires (Outre-mer) et dans des situations spécifiques** (centres d'hébergement);
- La difficulté à maintenir un **sentiment de dignité** compte tenu des difficultés rencontrées pour accéder à une alimentation suffisante et de qualité lorsque l'on est en situation de précarité.

Chèque alimentaire et sécurité sociale de l'alimentation

Sur la question du chèque alimentaire et de la sécurité sociale de l'alimentation, chaque membre du groupe de travail du CNA a été invité à formuler ses réflexions sur **les avantages et inconvénients** que peuvent présenter ces dispositifs, ainsi que **les opportunités et les menaces** qui favoriseraient ou s'opposeraient à leur mise en œuvre.

Des synthèses ont été produites sur la base de ce que chacun des membres a souhaité partager à son niveau. Elles intègrent également les retours citoyens recueillis au cours des débats locaux et du panel citoyen sur le chèque alimentaire et la sécurité sociale de l'alimentation.



Ces synthèses peuvent être consultées en annexe 7 et 8 de l'avis.

Les éléments issus de la participation citoyenne sont marqués par la légende suivante dans les synthèses :

[DA] : éléments issus des débats autoportés (débats locaux)

[PC] : éléments issus du panel citoyen

Chèque alimentaire et sécurité sociale de l'alimentation

Les éléments issus de la participation citoyenne ont notamment permis d'identifier :

Pour le
chèque
alimentaire :

- **Des forces associées à cet outil** (comme par exemple sa capacité à apporter une forme de réponse aux inégalités géographiques en matière d'accès à l'aide alimentaire), mais aussi **des faiblesses** (le fait qu'il ne s'attaque pas à la racine du problème de la précarité par exemple) ;
- **Des propositions sur les modalités de fonctionnement** qu'il conviendrait de privilégier : le format « carte » plutôt que « chèque » pour apporter plus de souplesse dans le paiement, l'importance de la possibilité de son utilisation dans tous les points de vente etc. ;
- **Des points de dissensus**, par exemple sur l'idée d'orienter ou non les chèques vers des produits spécifiques.

Pour la sécurité
sociale de
l'alimentation (SSA) :

- **Des forces associées à cet outil** (qui renverrait à une certaine forme de « droit à l'alimentation » en permettant de « sacraliser » le budget dédié à l'alimentation par exemple) mais aussi **des faiblesses** (l'ampleur des changements nécessaires pour mettre en place cet outil par exemple) ;
- **Des opportunités** (s'inspire de la sécurité sociale en matière de santé qui montre que la SSA est possible par exemple) mais **des menaces** (comme par exemple le besoin d'engager un accord au niveau national) ;
- **Des points de dissensus** sur la question du coût associé à l'outil (véritable frein pour certains, choix politique pour d'autres) mais aussi sur le fait que la SSA concernerait tout le monde, y compris les personnes qui ne sont pas en situation de précarité (principe d'universalité).

Propositions reprises et développées dans l'avis



Sur l'ensemble des **24** propositions formulées par le panel citoyen, **21** ont conduit à la formulation d'une recommandation par le groupe, soit 87%, et **3** n'ont pas été reprises.



Les recommandations que le groupe a formulées et qui sont en lien avec les propositions citoyennes (du panel citoyen et/ou des débats locaux) représentent **69 %** du total des recommandations de l'avis.

Beaucoup de propositions ont été reprises et développées dans l'avis. C'est par exemple le cas pour :

- La **participation des personnes en situation de précarité** à l'élaboration des politiques de lutte contre la précarité, à l'élaboration et au fonctionnement des dispositifs d'aide alimentaire (recommandations n° 6 à 9, 37 et 44) ;
- L'amélioration de **l'accès à l'aide alimentaire** (recommandations n° 31 à 36) ;
- L'amélioration de **l'identification des publics dits « invisibles »** (recommandations n° 20 à 23).

Propositions citoyennes modifiées significativement

Certaines propositions ont également été significativement ajustées pour être portées par le groupe dans son ensemble.

| Propositions du panel citoyen modifiées significativement | Réponse du groupe de concertation |
|--|--|
| Reconnaissance du droit international à l'alimentation dans le droit français et demander à l'État une réelle stratégie de protection de l'accès pour toutes et tous à l'alimentation et que ce droit soit opposable | Le groupe porte l'idée d'inscrire le droit à l'alimentation dans le droit français et européen et d'étudier l'impact d'un droit à l'alimentation opposable (recommandations n° 1 et 2). |
| Il ne faut pas permettre la défiscalisation des denrées qui sont données aux associations. La précarité ne doit pas être un marché | Selon certains membres du groupe, la suppression de la défiscalisation des denrées alimentaires pourrait entraîner une baisse des dons et donc des denrées disponibles pour l'aide alimentaire. L'avis précise toutefois que la lutte contre le gaspillage alimentaire ne doit pas être considérée comme un outil majoritaire pour lutter contre la précarité alimentaire ; il recommande également un suivi précis des aides fiscales et un renforcement du contrôle des dons défiscalisés (recommandations n° 28, 45 et 47). |
| Permettre aux personnes sans papier de travailler | Selon certains membres du groupe, cette question devrait être étudiée en dehors du CNA. Le groupe s'est accordé pour proposer une réflexion spécifique sur les déterminants de la précarité alimentaire des personnes en situation irrégulière, en termes d'accompagnement et d'accès au travail (recommandation n° 12). |

Propositions citoyennes non reprises

Certaines propositions citoyennes n'ont pas été reprises en tant que recommandations par le groupe de travail du CNA.

Propositions du panel citoyen non reprises par le groupe

Réponse du groupe de concertation

Fixer un quotas minimum de produits issus de l'agriculture française à prix abordable dans les supermarchés

Pour certains membres du groupe, cette proposition nécessiterait une réflexion plus large et un besoin de précisions (définition d'un prix "abordable" et du modèle économique associé, prise en considération d'autres modes de productions car l'origine n'est pas une garantie de qualité). Le groupe a donc fait le choix de ne pas reprendre cette recommandation.

Réduire et bloquer les prix des produits de première nécessité

Selon le groupe, cette proposition présente des risques au regard de ses impacts sur les autres acteurs de la chaîne alimentaire, notamment en termes de juste répartition de la valeur. Par conséquent, le groupe ne l'a pas reprise dans ses recommandations, mais a privilégié des recommandations plus globales sur l'accessibilité des produits alimentaires et sur les revenus.

Mettre en place un système de carte alimentaire permettant l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans tous les commerces pour que les personnes dans le besoin puissent s'alimenter dignement et de manière non-discriminante. Le budget associé doit s'ajouter aux minimas sociaux.

Cette proposition n'a pas été reprise comme recommandation en tant que telle (le groupe n'en a pas formulé sur ce sujet car il n'a pas eu accès aux travaux menés en parallèle sur le chèque alimentaire) mais a permis d'enrichir la synthèse sur le chèque alimentaire (dans la partie constat et enjeux de l'avis), réalisée à partir des contributions de chacun des membres du groupe et de la participation citoyenne, notamment sur les points de vigilance qu'un tel dispositif soulève.

Enrichissement de la concertation

Au-delà de l'impact sur les recommandations, la participation citoyenne a par ailleurs permis de verser au débat des **thématiques spécifiques particulièrement portées par les citoyennes et les citoyens participants** comme par exemple :

- la question de l'augmentation du SMIC et des minimas sociaux ;
- la question de la participation des personnes en situation de précarité aux politiques et dispositifs qui les concernent ;
- les spécificités de la précarité alimentaire dans les territoires d'Outre-mer.

81% des membres du groupe ont déclaré que le dispositif de participation citoyenne avait permis d'enrichir les débats (37% « considérablement » et 44% « un peu »).

31% des membres du groupe ont déclaré que la participation citoyenne leur avait permis de découvrir des dimensions de la précarité qui leur étaient peu ou mal connues.

6% des membres ont indiqué que les résultats de la participation citoyenne les ont conduits à changer de positionnement sur certains points.

La réponse du groupe de travail du CNA

Le 9 novembre 2022 a été organisé à Paris un événement de restitution dans l'objectif de présenter l'avis à des participantes et participants de la démarche de participation citoyenne.

Les membres du groupe de travail ont expliqué comment le CNA a procédé pour traiter les contributions citoyennes, ce qui a été retenu, ce qui a été complété, ce qui n'a pas été retenu et pourquoi. Plus globalement, cet événement a permis d'échanger sur la manière dont la participation citoyenne a enrichi la concertation et l'avis final.



*Événement de restitution du 9 novembre
Séquence d'ouverture en plénière*



*Événement de restitution du 9 novembre
Exploration de l'avis du CNA par sous-groupes*

4

Conclusion

Conclusion

- ➔ L'équipe du secrétariat interministériel du CNA entre dans une étape de **valorisation de l'avis**, afin de faire en sorte qu'il soit le plus largement diffusé possible, et que les décideurs publics et privés se saisissent des recommandations formulées.
- ➔ Un **retour d'expérience de la démarche** a été conduit afin d'identifier les points forts, les pistes d'amélioration et d'améliorer la manière dont le CNA procède pour enrichir ses avis de la participation citoyenne.
- ➔ Un **suivi de l'avis** va être mis en place.

Informations utiles



L'avis du CNA a été transmis à ses ministères de rattachement et rendu public depuis son site internet.

Il peut être consulté et téléchargé via [ce lien](#).



Le secrétariat interministériel du CNA publie tous les trimestres une lettre d'informations portant sur des initiatives de participation citoyenne dans le domaine de l'alimentation.

Abonnez-vous en vous inscrivant via [ce lien](#) !

Merci pour votre participation



Conseil National de l'Alimentation
251, rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15
contact@cna-alimentation.fr

www.cna-alimentation.fr



[Conseil National de
l'Alimentation](#)



[@CNA_Alim](#)



[Conseil National de
l'Alimentation](#)